

Formations aux métiers de la coiffure

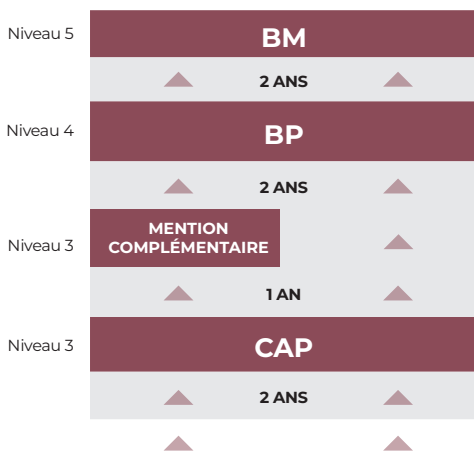


CHAQUE ANNÉE
DES ÉVÈNEMENTS POUR DÉCOUVRIR NOS MÉTIERS

APPRENTISSAGE DATING
PORTES OUVERTES

TOUTES LES INFOS EN LIGNE !

COIFFURE



CAP = Certificat d'Aptitude Professionnelle
BP = Brevet Professionnel
BM = Brevet de Maîtrise

Infos EMPLOYEUR

Pour plus de renseignements sur la formation en alternance, la rémunération, et les conditions financières...

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contactez les référents en apprentissage du CFAM :
developpeurs68@cm-alsace.fr

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU AUTRES

Contactez le CFAM : cfaa@cm-alsace.fr

Infos +

- www.cm-alsace.fr
- www.artisanat.fr
- www.alternance.emploi.gouv.fr (onglet employeur)
- www.opcoep.fr



L'APPRENTISSAGE EN LIGNE !



apprenti-artisan.alsace

Votre lieu de rdv autour de l'apprentissage en Alsace

Cet espace numérique de recrutement est dédié aux artisans d'Alsace et aux futurs apprentis du CFAM de Mulhouse et du Centre de Formation Bernard Stalter à Eschau.

- Consultez les offres d'apprentissage et les candidats
- Déposez votre CV ou votre offre de contrat
- Soyez mis en relation directement (entreprises / jeunes).

La Chambre de Métiers d'Alsace vous accompagne aussi sur www.apprentissage-grandest.fr

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Nouveau salon de coiffure

- Installations modernes et outils pédagogiques à la pointe du progrès
- Section concours (MAF, Olympiades des Métiers)
 - Voyages d'études Erasmus

LE CONTRAT :

Le contrat d'apprentissage est un contrat signé par l'entreprise et le jeune (ou les parents si mineur).
L'entreprise doit être agréée à former des apprentis.

PUBLIC VISÉ :

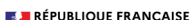
- À partir de 15 ans à l'issue d'une classe de 3^{ème}
- Les jeunes de 16 à 29 ans au début du contrat

RÉMUNÉRATION DU JEUNE :

- Selon barème spécifique

FORMATION POUR ADULTES

- durée : 10 mois à temps plein
 - sur convention de formation
- (nous contacter pour les différentes aides financières susceptibles de vous concerner).



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience
Actions de formation par l'apprentissage.

COMMENT TROUVER UN EMPLOYEUR ?

Faire son bilan personnel, c'est avant tout s'interroger !

- Quels sont mes objectifs ?
- Quelles sont mes expériences ? Stages, immersions dans un établissement de formation, jobs...
- Quelles sont mes passions et mes qualités ? mes centres d'intérêt ? Dans le cadre associatif, sportif, culturel...
- Quelles sont mes qualifications ? Diplômes, permis de conduire, certifications (exemples : secourisme, Jeune Sapeur-Pompier, arbitre...)
- Si vous maîtrisez une ou des langues étrangères, des connaissances en informatique, ne les négligez pas, c'est un atout !

Rédigez ensuite un curriculum vitae (CV)

- Quelles sont mes motivations ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles j'ai envie de me former à ce métier ?

Rédigez ensuite une lettre de motivation

Rechercher un employeur par :

- Le bouche à oreille (Informez votre réseau : famille, amis et professionnels) ;
- La presse, les forums, les salons (emplois, formations, petites annonces, ...);
- Les réseaux sociaux ;
- Les Chambres consulaires (Chambres de Métiers, de Commerce) ;
- Les lieux d'information (Centres d'information - CIO, Missions locales) ;
- La plateforme web **apprenti-artisan.alsace**

Recommandations pour un entretien, pour réussir, il faut se préparer !

- Savoir se présenter à l'oral : son parcours et ses envies
→ aidez-vous de votre CV et de votre lettre de motivation
- Se renseigner sur l'entreprise
→ site internet, réseaux sociaux...
- préparer des questions
- Se présenter au rendez-vous
→ ne soyez pas en retard
→ veillez à votre tenue
→ développez vos réponses et posez des questions

En sortant du rendez-vous, il faut que vous sachiez :

- S'il y a possibilité d'effectuer un stage
- S'il y a une offre de place d'apprentissage
- Quelle est la date de démarrage ?



INFORMATIONS PRATIQUES

Transport :

Réseau Solea ligne 16 - Arrêt «Mer rouge».
Navette gratuite tous les matins à 7h55 au départ de la gare de Mulhouse et tous les soirs à 16h50 au départ du CFAM.

Hébergement :

Nous contacter pour connaître les modalités.

Restauration :

Mise à disposition d'une salle équipée.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse
21, rue Joseph Cugnot - 68200 MULHOUSE
cfaa@cm-alsace.fr - 03 89 33 18 90

Coordinatrice : Sabine RORET - sroret@cm-alsace.fr

Secrétariat : Nathalie BOSSAVY - 03.89.33.18.91 - nbossavy@cm-alsace.fr

Référents apprentissage : 03 89 33 22 98 - 03 89 33 22 91 - developpeurs68@cm-alsace.fr

cfaa-mulhouse.fr



CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE